

"AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la Société Anonyme HYDRAULIQUE P.B., au capital de 1 534 610 €, immatriculée au RCS d'Epinal sous le numéro B 308 208 388, sont convoqués :

En **assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire** au siège social sis à LE VOID D'ESCLES 88260 ESCLES, le **31 mars 2022 à 15 heures** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise établis par le conseil d'administration,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 et quitus aux administrateurs de leur gestion,
- Affectation du résultat de l'entreprise,
- Réaffectation du solde du dividende relatif à l'exercice 2018/2019,
- Fixation des rémunération prévues à l'article L225-45 du Code de Commerce,
- Renouvellement des mandats de deux administrateurs,
- Démission d'un administrateur et remplacement de celui-ci
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions,
- Augmentation du capital au profit des salariés,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Conseil d'Administration"